



Contestation d'un licenciement économique

Par **zeev**, le **24/03/2009** à **14:10**

Bonjour à tous,

Je viens d'être licencié pour motifs économiques or le poste que j'occupais à été conservé tel quel, j'ai été remplacé par un autre salarié de l'entreprise qui occupait jusqu'alors un poste tout à fait différent. Mon employeur en a-t-il le droit ??? Que suis-je en mesure de demander ?

Merçi à tous